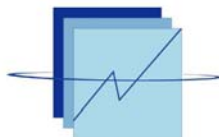


République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

février 2014

IPPI



## Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

## ANALYSE D'ENSEMBLE : Une hausse des prix à la production industrielle

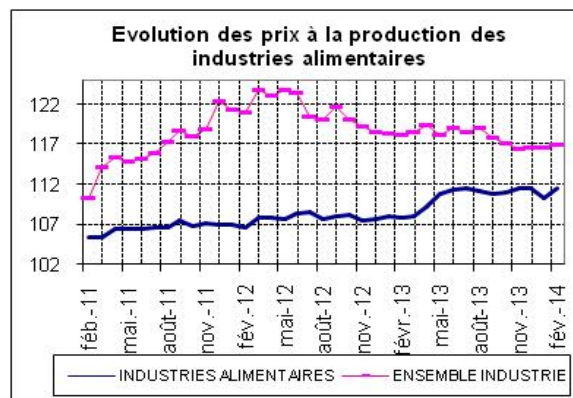
En février 2014, l'activité industrielle est marquée par un accroissement de 0,2% des prix à la production. Une telle évolution résulte d'une augmentation des prix à la production des industries alimentaires et mécaniques. Toutefois, le repli des prix à la production des industries textiles et du cuir, de production d'énergie et chimiques ont amoindri cette tendance haussière. Au même moment, les industries extractives, du papier et du carton, des matériaux de construction ainsi que des autres industries manufacturières ont vu leurs prix à la production se stabiliser sur la période sous revue. Par rapport à février 2013, les prix à la production ont fléchi de 1,1%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2014 ont reculé de 1,3% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



## ANALYSE SECTORIELLE

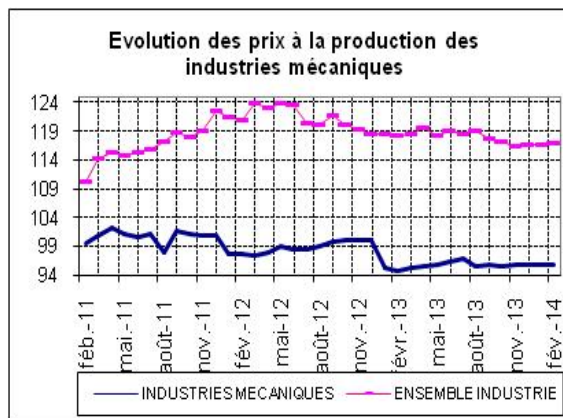
### Un accroissement des prix à la production des industries alimentaires

Après la baisse notée au mois précédent, les prix à la production des industries alimentaires ont crû de 1,1% en février 2014. Une telle évolution est imputable essentiellement à une hausse des prix des conserves de poissons crustacés et mollusques (+11,1%). Par rapport à février 2013, les prix à la production des industries alimentaires se sont redressés de 3,5%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2014 ont augmenté de 2,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



### Une quasi stabilité des prix à la production des industries mécaniques

les prix à la production des industries mécaniques sont demeurés quasi stables en rythme mensuel (+0,1%). Excepté le renchérissement de 0,3% des produits sidérurgiques notamment le fer à béton, les prix des produits de cette branche ont stagné sur la période sous revue. Comparés à ceux de février 2013, les prix à la production des industries mécaniques se sont relevés de 1,2%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2014 se sont accrus de 0,9% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



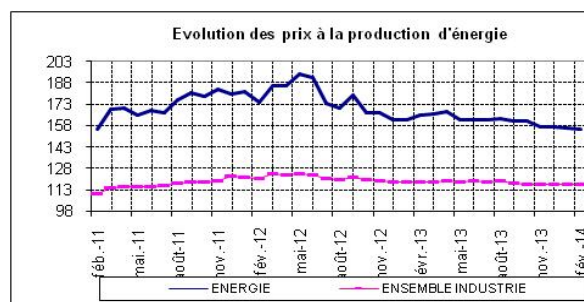
### Une diminution des prix à la production des industries textiles et du cuir

Par rapport à ceux du mois précédent, les prix à la production des industries textiles et du cuir ont fléchi de 1,7%. Cette évolution est liée à la baisse des cours mondiaux de la fibre de coton. Comparés à ceux de février 2013, les prix à la production des industries textiles et du cuir ont chuté de 1,7%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2014 se sont repliés de 0,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



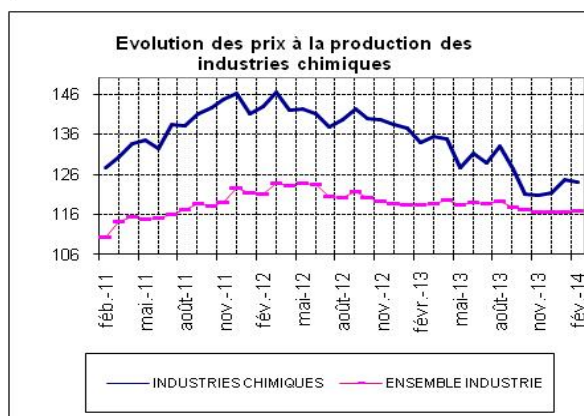
### Un recul des prix à la production d'énergie

Les prix à la production d'énergie se sont dépréciés de 0,6% en rythme mensuel, sous l'effet essentiellement d'une diminution des prix à la production d'électricité (-0,9%) du fait du repli de ceux du fuel. Par rapport à février 2013, les prix à la production d'énergie sont ressortis à -6,1%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2014 ont reculé de 4,9% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



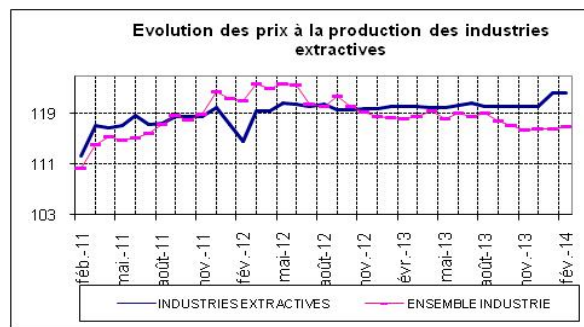
### Une réduction des prix à la production des industries chimiques

Au cours de la période sous revue, les prix à la production des industries chimiques se sont réduits de 0,4% en rythme mensuel. Cette baisse est due essentiellement à l'inflexion des prix des produits chimiques de base (-0,8%) notamment l'acide phosphorique, en liaison avec les cours mondiaux. En outre, le fléchissement des prix des produits pétroliers raffinés (-0,7%) a renforcé la tendance baissière des prix de cette branche. En variation annuelle, les prix à la production des industries chimiques se sont repliés de 7,4%. Les prix moyens de deux premiers mois de 2014 ont fléchi de 8,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



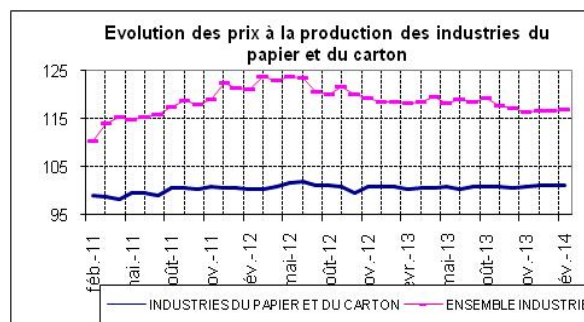
### **Une stagnation des prix à la production des industries extractives**

Par rapport au mois précédent, les prix à la production des industries extractives sont demeurés stables. En variation annuelle, ils se sont accrus de 1,7%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2014 ont progressé de 1,7% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



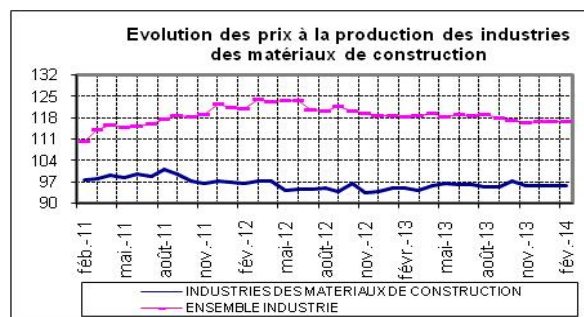
### **Une fixité des prix à la production du papier et du carton**

Les prix à la production des industries du papier et du carton sont restés fixes en variation mensuelle. Par rapport à février 2013, les prix à la production des industries du papier et du carton ont crû de 0,8%. Les prix moyens des deux premiers de 2014 ont augmenté de 0,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



### **Une stabilité des prix à la production des industries des matériaux de construction**

Par rapport au mois précédent, les prix à la production des industries des matériaux de construction sont restés stables en février 2014. En variation annuelle, ils se sont relevés de 1,0%. Les prix moyens des deux premiers mois de 2014 ont crû de 1,0% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



### **Une croissance nulle des prix à la production des autres industries manufacturières**

Les prix à la production des autres industries manufacturières ont stagné en février 2014. En variation annuelle, ils sont demeurés inchangés. Les prix moyens des deux premiers mois de 2014 se sont stabilisés par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



**Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	févr.-13	mars-13	avril-13	mai-13	juin-13	juil.-13	août-13	sept.-13	oct.-13	nov.-13	déc.-13	jan.-14	fév.-14	fév.-14/ jan.-14	2 mois 2014/ 2 mois 2013	fév.-14/ fév.-13
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>120,1</b>	<b>120,1</b>	<b>120,0</b>	<b>120,0</b>	<b>120,4</b>	<b>120,7</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>120,2</b>	<b>122,2</b>	<b>122,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>
Extraction de phosphate	16	108,0	108,0	108,0	108,0	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	0,0	0,6	0,6
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	152,0	152,0	151,6	151,6	152,2	153,2	151,3	151,3	151,5	151,5	151,5	151,5	151,5	0,0	-0,3	-0,3
Extraction ou production de sel et de natron	15	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	113,2	113,2	0,0	5,3	5,3
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>107,8</b>	<b>108,1</b>	<b>109,2</b>	<b>110,8</b>	<b>111,4</b>	<b>111,4</b>	<b>111,1</b>	<b>110,8</b>	<b>111,1</b>	<b>111,6</b>	<b>111,5</b>	<b>110,3</b>	<b>111,5</b>	<b>1,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,5</b>
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	108,9	109,3	120,2	117,1	122,0	122,9	121,5	117,9	121,9	126,4	126,6	114,2	127,0	11,1	10,5	16,6
Fabrication de corps gras alimentaires	48	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	114,5	114,5	0,0	-0,6	-0,6
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	115,1	115,1	115,1	115,1	115,6	115,6	115,5	115,5	115,1	115,6	115,6	115,3	115,5	0,1	0,1	0,3
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	115,1	115,1	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	116,3	110,4	110,4	110,4	0,0	-6,2	-4,1
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	115,1	119,8	122,6	124,8	126,3	125,3	122,0	121,4	120,8	120,8	121,1	121,8	122,3	0,4	6,2	6,3
Fabrication de boissons	36	114,5	114,5	114,5	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	0,0	17,3	17,3
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>104,5</b>	<b>102,8</b>	<b>-1,7</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,7</b>
Egrenage de coton	13	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	103,2	-1,9	-0,9	-1,9
<b>INDUSTRIES DU BOIS</b>	<b>1</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>100,3</b>	<b>100,6</b>	<b>100,5</b>	<b>100,7</b>	<b>100,4</b>	<b>100,9</b>	<b>100,9</b>	<b>100,9</b>	<b>100,6</b>	<b>101,0</b>	<b>101,1</b>	<b>101,1</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>134,0</b>	<b>135,3</b>	<b>135,0</b>	<b>127,7</b>	<b>131,3</b>	<b>128,8</b>	<b>133,1</b>	<b>127,4</b>	<b>121,1</b>	<b>120,8</b>	<b>121,5</b>	<b>124,6</b>	<b>124,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>-8,4</b>	<b>-7,4</b>
Raffinage pétrolier	47	193,4	195,5	193,3	186,9	187,9	186,8	205,5	185,6	182,3	180,1	181,8	180,9	179,9	-0,5	-6,3	-6,9
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	97,2	94,2	94,2	94,2	94,0	94,0	94,0	94,0	92,8	93,2	93,2	93,3	92,8	-0,5	-4,4	-4,6
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	120,0	120,0	122,5	120,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	-15,0	-15,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	83,3	83,7	87,5	86,7	86,7	86,7	79,8	61,3	63,7	75,4	75,4	80,6	79,7	-1,1	-4,5	-4,3
Fabrication de produits en matières plastiques	13	96,1	93,4	98,4	98,4	99,9	99,9	92,3	94,1	93,4	93,5	92,1	95,1	95,4	0,4	0,5	-0,7
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>94,9</b>	<b>94,3</b>	<b>95,9</b>	<b>96,6</b>	<b>96,0</b>	<b>96,0</b>	<b>95,5</b>	<b>95,5</b>	<b>97,0</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES</b>	<b>28</b>	<b>94,8</b>	<b>95,3</b>	<b>95,6</b>	<b>95,9</b>	<b>96,2</b>	<b>96,7</b>	<b>95,4</b>	<b>95,7</b>	<b>95,5</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>95,8</b>	<b>95,9</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>
Produits de la sidérurgie	9	98,1	100,2	100,9	101,6	101,6	103,2	102,2	101,9	101,9	101,9	101,9	101,6	101,9	0,3	3,0	3,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	99,1	98,6	99,1	99,1	100,4	100,4	96,8	98,2	97,4	98,6	98,6	98,9	98,9	0,0	-0,3	-0,2
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>102,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>165,5</b>	<b>165,8</b>	<b>168,0</b>	<b>162,4</b>	<b>162,4</b>	<b>161,7</b>	<b>162,6</b>	<b>161,1</b>	<b>161,1</b>	<b>157,0</b>	<b>157,1</b>	<b>156,4</b>	<b>155,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>-4,9</b>	<b>-6,1</b>
Production et distribution d'électricité	82	198,6	199,0	202,9	193,1	193,1	192,0	193,6	190,9	190,9	183,9	184,2	182,8	181,2	-0,9	-7,1	-8,8
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>118,2</b>	<b>118,5</b>	<b>119,5</b>	<b>118,2</b>	<b>119,0</b>	<b>118,6</b>	<b>119,2</b>	<b>117,8</b>	<b>117,1</b>	<b>116,5</b>	<b>116,6</b>	<b>116,6</b>	<b>116,9</b>	<b>0,2</b>	<b>-1,3</b>	<b>-1,1</b>

### **Champ couvert**

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

### **Echantillon**

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

### **Modalité de calcul des indices**

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture par intérim : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE, Babacar DIOP et Birama MBAYE**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15